

Lycée BARTHOLDI
9, rue du lycée
68000 COLMAR



03 89 20 83 30



ce.068000/N@ac-strasbourg.fr

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration n°1 du 7 novembre 2017

Le Conseil d'Administration du Lycée Bartholdi s'est réuni le mardi 7 novembre 2017 en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement, Monsieur Éric Mariet.

Membres de droit		présent	excusé	absent
Proviseur	M. Mariet Eric	X		
Proviseur adjoint	M. Frey Christian	X		
Adjoint gestionnaire	M. Welker Christian	X		
Conseillère principale d'éducation	Mme Tugend Sarah	X		
Représentantes du conseil régional	Mme Brandalise Nejla		X	
	Mme Ganter Claudine	X		
Représentants de la commune de Colmar	Mme Uhlrich-Mallet Odile		X	
Représentants de la communauté d'agglomération de Colmar	M. Frieh René	X		
Personnalité qualifiée désignée par la DASEN	M. Gaubier Maurice		X	
Personnalité qualifiée désignée par le conseil régional	M. Wischlen Christophe		X	
Membres élus				
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	M. Moebs Jean-Claude	X		
	Mme Straumann Christine	X		
	Mme Angst Joëlle	X		
	M. Nguiamba Emile	X		
	Mme Clauss Martine	X		
	M. Domagala Robert	X		
	Mme Kapp Catherine	X		
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé	Mme Duparcq Fanny	X		
	Mme Rhim Corinne	X		
	Mme Andréoletti Judith		X	
Représentants des parents d'élèves	Mme Fabrègues Delphine	X		
	Mme Nicolle Emilie	X		
	Mme Cambier Christine	X		
	Mme Vassard-Fontaine Véronique	X		
	M. O'Keef Olivier			X
Représentants des élèves	Mme Chevrier-Lambert Chloé	X		
	Mme Dessaigne Olivia	X		
	Mme Frenkel Patrice	X		
	Mme Marry Sklaerenn	X		
	M. Schlecht Yann	X		

M. Mariet ouvre la séance à 17h55, le quorum étant atteint. Mme Duparcq, représentante des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, est nommée secrétaire de séance. M. Mariet remercie de leur présence les membres du conseil d'administration. Pour cette première séance pendant laquelle les différentes commissions sont installées, les membres titulaires et suppléants ont été invités. M. Mariet précise que pour les autres réunions du CA ou des commissions, les suppléants ne pourront siéger qu'en cas d'empêchement des titulaires.

Les membres suppléants suivants sont présents : Mme Meyer-Cluet Cristel, Mme Riff Eléna, Mme Vuillemin Myriam, Mme Grosshaeny Claudine, M. Chauvin Arnaud, M. Dreyer Edgard, M. Gury Charles, M. Storck Zénodore.

Les membres suppléants suivants sont excusés : Mme Delloue Virginie, M. Darimla Dogukan.

M. le proviseur présente les excuses de membres titulaires : Mme Brandalise Nejla, M. Storck Sébastien, Mme Andréoletti Judith, Mme Uhlrich-Mallet.

M. Mariet rappelle l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

- Adoption du PV du CA du 27 juin 2017
- Installation du conseil d'administration et des commissions
- Règlement intérieur du conseil d'administration
- Bilan de la rentrée 2017 : Effectifs et structure
- Composition du conseil pédagogique
- Sorties et voyages scolaires

- Contrats et conventions
- Affaires financières
- Questions diverses
 - o Sécurité
 - o Installation sportives
 - o Rencontres parents professeurs
 - o Projet d'établissement
 - o Travaux 2018

Monsieur Domagala fait remarquer que le sujet des IMP n'est pas abordé lors de ce CA.

Monsieur Mariet répond que la répartition des IMP sera présentée pour adoption lors du prochain CA.

→ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Approbation du PV du CA du 27 juin 2017

Monsieur Moebis fait remarquer que 2 de ses interventions ne sont pas notées dans le procès-verbal :

- Le constat de l'absence des membres de la Région, qui, de ce fait, ne pouvaient répondre aux questions quant à la mise en place du numérique
- La question d'une aide financière éventuelle à destination des enseignants afin de leur permettre de s'équiper d'appareils numériques

Ces rectifications sont prises en compte.

→ Le PV du CA du 27 juin 2017 est approuvé à l'unanimité après correction.

Installation du conseil d'administration et des différentes commissions

Monsieur Mariet présente les taux de participation aux élections au sein des différents collèges d'électeurs :

Taux de participation	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Personnels administratifs et techniques	39 %	91 %	44 %	54 %
Personnels d'enseignement et d'éducation	47 %	73 %	49 %	74 %
Parents d'élèves	30 %	22 %	27 %	21 %
Elèves			88 %	94 %

Monsieur Mariet procède à l'installation des membres du CA et des différentes commissions.

- Annexe 1 - Conseil d'administration
- Annexe 2 - Commission permanente
- Annexe 3 - Conseil de discipline
- Annexe 4 - Commission d'hygiène et sécurité
- Annexe 5 - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Annexe 6 - Conseil des délégués pour la vie lycéenne
- Annexe 7 - Commission éducative
- Annexe 8 - Commission d'appel d'offre

Règlement intérieur du conseil d'administration Annexe 8

Le projet de règlement intérieur de fonctionnement du conseil d'administration a été transmis avec les convocations.

Monsieur Mariet souligne les points suivants :

- Les séances du CA ne sont pas publiques. Ce qui signifie que seuls les membres de droits ou les personnels élus y participent.
- Les professeurs ont des représentants élus qui sont réputés compétents pour toutes les questions abordées. Les représentants des enseignants ont donc toute légitimité pour présenter les projets de leurs collègues, par exemple les projets de sorties et voyages scolaires.
- Le président peut inviter à titre consultatif toute personne dont la présence paraît utile.

En l'absence de remarques, le RI est soumis au vote.

Voix délibératives : 24

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ Le règlement intérieur du CA est adopté à l'unanimité.

Bilan de la rentrée

Monsieur Mariet présente le bilan de la rentrée 2017.

- Effectifs structure au 07/11/2017
- 29 divisions 946 élèves et étudiants

2 ^{nde} 1	2 ^{nde} 2	2 ^{nde} 3	2 ^{nde} 4	2 ^{nde} 5	2 ^{nde} 6	2 ^{nde} 7	2 ^{nde} 8	2 ^{nde} 9	312
35	34	34	35	36	35	35	34	34	
1L	1ES1	1ES2	1ES3	1S1	1S2	1S3	1S4	1STMG	278
25	27	29	26	36	32	34	35	34	

TL	TES1	TES2	TES3	TS1	TS2	TS3	TS4	TSTMG
35	35	33	35	34	33	33	25	27

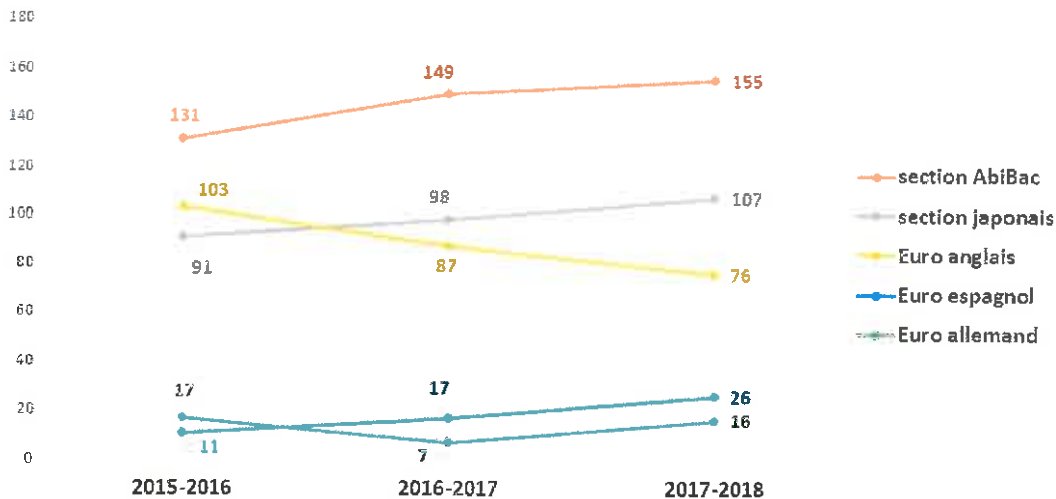
290

BTS1	BTS2
35	29

Effectifs LEGT 880
 Effectifs post-bac 64
 Effectif total établissement 944

- 435 externes, 487 DP, 22 internes
- Langues et options

Effectifs sections et options linguistiques



	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Effectif lycée	779	817	880
section AbiBac	17%	18%	18%
section japonais	12%	12%	12%
Euro anglais	13%	11%	9%
Euro espagnol	1%	2%	3%
Euro allemand	2%	1%	2%

Composition du conseil pédagogique Annexe 9

Conformément au code de l'éducation, Monsieur le proviseur a proposé à la rentrée à l'ensemble des enseignants la composition du conseil pédagogique pour l'année scolaire 2017-2018 après consultation des équipes. Il explicite la composition minimale (au moins un professeur principal de chaque niveau et au moins un professeur de chaque champ disciplinaire) et précise la composition proposée pour cette année.

Sorties et voyages scolaires

Néant

Contrats et conventions

Monsieur Welker présente les différentes conventions et contrats notamment :

- Contrat d'entretien du lave-vaisselle de la demi-pension avec la société Hobart (972.30€ par an pendant 3 ans)
- La convention pour l'attribution de crédits spécifiques de l'animation de la vie lycéenne (40% mois de l'autre, 30% devoir de mémoire, 30% éducation à la citoyenneté) en collaboration avec la Région Grand Est
- La convention d'adhésion à la plate-forme Alsace Marchés Publics avec le Conseil Départemental du Haut Rhin
- La convention de subvention avec l'agence ERASMUS pour un projet de mobilité

Voix délibératives : 24
 POUR : 24
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

Les conventions et contrats sont adoptés à l'unanimité

Convention de stage des élèves de BTS

Monsieur Mariet demande au conseil d'administration d'approuver la convention de stage type pour les élèves de BTS ainsi que l'autorisation de conclure ces conventions.

Voix délibératives : 24
POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

La convention type est adoptée à l'unanimité.

L'autorisation pour le chef d'établissement de signer la convention est adoptée à l'unanimité.

Convention de séquence d'observation en entreprise pour les élèves de STMG

Monsieur Mariet demande au conseil d'administration d'approuver le modèle de convention de stage d'observation pour les élèves de la filière STMG ainsi que l'autorisation de conclure ces conventions.

Voix délibératives : 24
POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

La convention type est adoptée à l'unanimité.

L'autorisation pour le chef d'établissement de conclure la convention est adoptée à l'unanimité.

Affaires financières

Néant

Questions diverses

Information sécurité

M. Mariet rappelle les dispositifs de sécurité existants dans le cadre du renforcement de l'attention portée à la sécurité et notamment :

- Exercices d'évacuation incendie habituels, trois dans l'année, un exercice a déjà été réalisé.
- Mise en œuvre du PPMS : deux exercices de confinement seront réalisés ainsi qu'un exercice « attentat-intrusion ».

M. Mariet précise que lors de l'exercice réalisé au mois de juin 2017, il est apparu que le système d'alerte sonore était défaillant.

Organisation des rencontres parents professeurs

M. Frey présente les modalités d'organisation des rencontres parents professeurs :

- le mardi 14 novembre pour les classes de 1^{ère} ES, L et STMG
- le jeudi 16 novembre pour les 1^{ères} S
- le mardi 21 novembre pour les classes de 2^{nde} 6 à 9
- le jeudi 23 novembre pour les classes de 2^{nde} 1 à 5
- le samedi 16 décembre pour les classes de terminales

Les rencontres sont sous forme de rendez-vous individuels de 5 min.

Mme Kapp s'interroge sur la raison de la rencontre un samedi matin pour les terminales. M. Mariet lui rappelle que la date a été validée en conseil pédagogique à la rentrée.

Installation sportives

Mme Angst annonce l'équipement d'une salle de musculation par la ville de Colmar. Cette nouvelle installation va permettre un désengorgement du gymnase et la proposition de l'épreuve de musculation au BAC. L'établissement ne supportera que la dépense du matériel uniquement.

Il reste encore le problème des vestiaires au stade (un seul vestiaire disponible).

Projet d'établissement

Dans le cadre de la finalisation du projet d'établissement, tous les professeurs seront réunis sur un créneau en semaine en fin d'après-midi (AG et travail en ateliers). Les élèves seront libérés à 16h00.

Travaux 2018

Monsieur Mariet présente les contraintes liées aux travaux qui doivent concerner les bâtiments 1 et 2 en 2018.

- La région Grand Est, le maître d'œuvre et l'entreprise prestataire ont défini de manière contractuelle une période incompressible de 3 mois de travaux ;
- Après négociations avec ces différents partenaires et afin de garantir au mieux le fonctionnement de l'établissement et la continuité des enseignements, la période de travaux de 14 semaines a été positionnée du 4 juin au 9 septembre 2018.
- Pendant cette période, les bâtiments 1 et 2 qui sont concernés feront partie de la zone chantier et seront totalement inaccessibles, nous privant des locaux suivants : 13 salles de cours, 5 salles spécialisées (physique chimie, SVT), 1 salle d'étude, 2 laboratoires (physique chimie et SVT), la salle des professeurs, les locaux du service vie scolaire, les locaux administratifs.

Conséquences sur le fonctionnement de l'établissement :

- Du lundi 4 au vendredi 8 juin 2018 :
 - o Organisation de stages en entreprises pour les élèves de seconde ;

- Aménagement des emplois du temps pour les élèves de première et terminale, avec priorité donnée aux élèves de terminale ;
- Entre le lundi 11 juin et le jour de la première épreuve du baccalauréat 2018, les élèves de première et terminale seront accueillis pour un accompagnement de leurs révisions.
- En raison des nuisances sonores prévisibles, les épreuves du baccalauréat pourraient se dérouler en dehors du lycée.
- Les bâtiments 1 et 2 n'étant pas accessibles avant le 10 septembre 2018, Madame la Rectrice a donné son accord pour un aménagement du calendrier scolaire selon les modalités suivantes :
 - Report de la rentrée d'une semaine (lundi 10 septembre 2018 au lieu du lundi 3 septembre) ;
 - Rattrapage des 10 demi-journées :
 - 3 jours à la Toussaint, les 22, 23 et 24 octobre 2018
 - 4 samedis matin.

Madame Kapp demande pourquoi les travaux n'ont pas été envisagés sur 2 années scolaires, 2018 et 2019.

Monsieur Mariet répond que cette hypothèse a déjà été envisagée et que la nature, l'ampleur des travaux et le budget prévu ne permettent pas un phasage en 2 temps.

Madame Frenkel demande pourquoi l'installation de locaux provisoires type « Algeco » ne peut pas être envisagée.

Madame Ganter répond que le budget ne le permet pas.

Monsieur Domagala attire l'attention du proviseur quant à l'organisation des évaluations des compétences expérimentales de sciences physiques et SVT, qui risque d'être compliquée avec des salles en moins.

Madame Chevrier Lambert signale un problème de chauffage dans les salles depuis la rentrée. M. Mariet précise qu'il faut quelques jours pour que le chauffage se remette en route.

Mme Kapp et Mme Tugend soulèvent alors le problème des températures élevées dans certaines salles, notamment lors du BAC 2017, où la température était de plus de 30°C. M. Welker suppose qu'il s'agit peut-être d'un problème de double flux.

M. Frey demande à Mme Ganter pourquoi aucune subvention n'est versée pour la rénovation de la salle des actes. Mme Ganter explique que la salle a été sortie de l'espace pédagogique et n'est donc plus soumise aux subventions du lycée. Mme Tugend précise que la salle est pourtant utilisée à des fins pédagogiques toutes les semaines (cours de musique, devoirs surveillés) M. Frey demande quelle serait la procédure à suivre pour réintégrer la salle dans l'espace pédagogique.

Gestion du numérique

Monsieur Frey présente la proposition de mettre en place un comité de pilotage du numérique dont la composition reste à définir. L'objectif de ce groupe de travail est d'évoquer l'ensemble des aspects techniques et pédagogiques liés au développement des outils numériques.

Monsieur Mariet rappelle aux parents et aux élèves qu'un groupe de suivi parents-élèves sur l'expérimentation des manuels numériques sera mis en place dès que l'ensemble des ressources aura pu être expérimenté, l'objectif étant de recueillir leurs points de vue.

Monsieur Moebis demande à Madame Ganter pourquoi les professeurs ne peuvent pas bénéficier d'une aide financière pour l'achat d'un matériel informatique, à l'instar des élèves.

Madame Ganter répond que cette aide a été prévue pour les familles en remplacement de l'aide qui était apportée pour l'achat des livres scolaires, l'objectif étant de soutenir les familles afin que chaque élève puisse acquérir le matériel nécessaire pour travailler. Madame Ganter ajoute qu'une réponse sera apportée sur ce sujet et que les enseignants peuvent d'ores et déjà bénéficier gratuitement du pack office, au même titre que les élèves.

Monsieur Schlecht fait remarquer que lorsqu'il a voulu contacter les services de la région et notamment le numéro d'assistance qui avait été mis en place, il n'a pas obtenu de réponse à ses interrogations. Mme Ganter lui assure de transmettre à ses collègues compétents.

Madame Kapp demande à ce que les futurs élèves de 2^{nde} soient informés suffisamment tôt des aides offertes par la région afin qu'ils puissent anticiper l'achat de leur matériel avant la rentrée 2018.

Monsieur Moebis évoque 2 problèmes : Les manuels téléchargeables promis ne sont pas disponibles et les formations ne sont pas encore mises en place.

Monsieur Mariet répond qu'effectivement les manuels disponibles ne sont pas encore téléchargeables mais que le gestionnaire d'accès qui vient d'être mis en place, certes tardivement, devrait permettre le téléchargement. Il ajoute que les formations seront mises en place en fonction des besoins et des demandes des enseignants. Par ailleurs, les référents Lycée 4.0 de l'établissement sont en cours de formation par la DANE et que leur mission est d'assurer l'appui aux professeurs dans l'établissement.

Madame Riff ajoute qu'une formation sur l'outil MOODLE vient d'être proposée dans le lycée par Madame Seyller.

Madame Dessaigne souligne un problème de connexion avec certains appareils, dont les Macs. Monsieur Domagala répond que le problème est connu et qu'il existe une solution par manipulation informatique. La procédure sera diffusée via ENTEA.

CA n°2 le 28 novembre 2017

Prévision d'ordre du jour :

- budget 2018 ;
- rapports annuel 2016-2017 ;
- projet d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Le président

Eric Mariet

Le secrétaire de séance

Fanny Duparcq